



EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE – SESSION 2019/2020

Épreuve d'admissibilité du 16 janvier 2020

Spécialité « Espaces naturels, espaces verts »

Epreuve d'admissibilité :

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : une heure trente minutes

Coefficient 2

Important

- Il vous est demandé d'indiquer vos réponses sur le sujet à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire.
- En fin d'épreuve, vous devrezagrafer votre sujet dans votre copie.
- Les brouillons ne seront pas ramassés.
- Aucun signe distinctif (nom, prénom, n° de convocation, signature...) ne doit apparaître sur votre copie et votre sujet.
- Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie.
- Vous rabattrez la partie noircie et la **collerez en humectant les bords**.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Ce sujet comporte 15 pages (y compris celle-ci)

PARTIE 1 – Entretien d’espaces verts

Préservons la biodiversité

Répondez aux questions à l’aide de l’ANNEXE 1.

1) Citez 2 biotopes ?

.....

.....

2) Quels intérêts représentent des plantes sauvages pour la faune dans les espaces naturels ?

.....

.....

.....

.....

.....

3) Quels intérêts représentent des plantes sauvages pour les sols dans les espaces naturels ?

.....

.....

.....

.....

.....

4) Les fleurs d’automne ont-elles une utilité ? Si oui, pour qui ? Citez 2 exemples.

.....

.....

.....

.....

5) Y-a-t-il un intérêt à conserver tous les arbustes indigènes ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

6) Indiquez par des croix dans le tableau ci-dessous le type de végétaux dont se nourrissent ces oiseaux :

	Prunellier	Mauve	Vesce	Noisetier	Plantain	Aster	Sorbier	Sureau noir
OISEAUX GRANIVORES								
OISEAUX FRUGIVORES								

7) Donnez le nom français de cette plante « Dipsacus fullonum ».

.....
.....

8) Quel oiseau se nourrit des graines de cette plante ?

.....
.....

9) Quelle autre utilité a cette plante ?

.....
.....

10) Que faut-il faire pour voir revenir, entre autres, les fauvettes ? Citez 3 exemples.

.....
.....
.....
.....
.....

11) Que faut-il mettre en place pour que les rougegorges et autres oiseaux insectivores puissent se nourrir ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARTIE 2 – Réalisation d'un aménagement d'espaces verts

Répondez aux questions à l'aide des ANNEXES 2, 3 et 6. **ATTENTION : détaillez vos calculs**

Vous aménagez une parcelle (plan annexe 6) avec la création d'une surface fourragère (A), d'une allée (B), d'un massif de fleurs sauvages (C), d'un massif végétalisé (D) et d'une surface engazonnée (E).

1) **A quelle échelle est ce plan ? Complétez les cotations en mètre(s) sur le plan.**

.....
.....
.....
.....

2) **La parcelle A sera semée de luzerne à raison de 20 kg/ha et le prix de la boîte de 250 g est à 9,90 € TTC.**

a/ Quel est le nom latin de la luzerne ?

.....

b/ Quelle est la surface de cette parcelle ($\pi = 3,14$) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

c/ Combien faut-il de boîtes et quel en sera le coût TTC ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) **L'allée B est légèrement sablée sur 1 cm d'épaisseur.**

a/ Calculez la surface de l'allée (arrondir à l'unité).

.....
.....
.....
.....
.....
.....

b/ Calculez le volume de sable nécessaire pour recouvrir l'allée.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

c/ Le prix du big-bag de 0,5 m³ est à 36 € HT et le big-bag de 0,25 m³ est à 24 € HT. Combien faut-il de big-bag(s) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

d/ Sachant que la TVA est à 20 %, quel en sera le coût TTC ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Le massif de fleurs sauvages (C) est semé de fleurs messicoles.

a/ Citez quatre exemples de fleurs messicoles.

.....

.....

.....

.....

b/ Quelle est la surface de ce massif ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

c/ Les sachets sont vendus en mélange. Les prix indiqués sont TTC. Combien faut-il de sachets de graines et quel est le coût le plus économique de ce semis ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5) **Il sera planté un massif de végétaux (D) pour les oiseaux frugivores favorisant leur nidification. On plante un végétal pour 2 m². Le prix unitaire est de 2,80 € HT en jeune plant avec une TVA à 10 %.**

a/ Combien faudra-t-il de végétaux pour le massif ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b/ Quel sera le coût de ces végétaux ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

On paillera ce massif avec de la plaquette forestière sur une épaisseur de 5 cm à 30 € le m³ HT et une TVA à 10 %.

c/ Quel volume de paillage faudra-t-il et quel en sera le coût ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) La surface (E) est engazonnée avec de la fétuque élevée en dominance et le terrain est argileux. On doit semer à 40 g/m². Le prix du kg est à 4,76 € HT et le conditionnement est en sac de 10 kg.

a/ Calculez la surface à engazonner.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b/ Calculez la quantité de gazon et le nombre de sacs nécessaires à l'engazonnement.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

c/ Quel sera le coût total TTC de ces sacs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7) Complétez le tableau ci-dessous du coût total de la parcelle.

COÛT GLOBAL DE LA PARCELLE		
Zone		Prix TTC
Parcelle de luzerne	A
Allée sablée	B
Massif de fleurs sauvages	C
Massif de végétaux	D
Paillage	D
Surface engazonnée	E
COÛT GLOBAL TTC	

PARTIE 3 – Utilisation de matériel

Aidez-vous du document en ANNEXE 4 pour répondre aux questions.

Vous devez utiliser le broyeur à végétaux attelage trois points pour tracteur.

- 1) Avant d'utiliser ce broyeur à végétaux, quelles sont les premières instructions que vous devez avoir reçues de votre encadrement ?

.....

.....

.....

.....

- 2) Quels EPI obligatoires devez-vous porter pour utiliser un broyeur à végétaux ?

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 4 – Hygiène et sécurité

- 1) Que signifie « PMR » ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- 2) Vous devez réaliser une allée avec un sol stabilisé compacté de 1 m de large. Est-ce réglementaire dans le cadre des PMR ? Justifiez.

.....

.....

.....

3) Vous devez faire un terrassement pour la plantation d'un arbre sur un trottoir. Quelles sont les deux démarches administratives obligatoires à demander ? Expliquez brièvement la nécessité de chacune.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Indiquez par une croix, dans le tableau ci-dessous, de quel type de panneau dépendent les sigles de l'ANNEXE 5 ?

	SIGLES		
	A	B	C
Panneau d'interdiction			
Panneau de signalisation temporaire			
Panneau de danger			
Panneau d'accessibilité			
Panneau d'évacuation			
Panneau d'obligation			

5) Que signifie « CHSCT » ? Quel est son rôle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Qu'est-ce que le « document unique » ? Est-il obligatoire pour une entreprise ou une collectivité ayant un seul salarié ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Refuges LPO



Texte Joëlle Petyt

Préserveons les petits biotopes, les arbustes et les fleurs sauvages

Autrefois, la connaissance que nous avions du milieu naturel qui nous entourait nous permettait de bénéficier des plantes sauvages environnantes pour leurs bienfaits (alimentation, santé) tout comme les espèces animales sauvages associées et fort diversifiées (mammifères, oiseaux, insectes...), il n'y a pas si longtemps encore !

Les jachères agricoles* et les friches étaient de mise car sources de richesses à venir, tout comme les petits milieux, les biotopes, qui entouraient nos habitations : talus boisés, murets de pierres sèches, chemins bordés de hautes herbes. Aujourd'hui, la plupart des bosquets, chemins de bocage, haies sauvages, sentiers côtiers en particulier ont disparu ou sont aménagés, aseptisés et "maîtrisés" pour plus de netteté, de confort ou de "propreté" ! Il en va de même pour les herbes sauvages, jugées à tort comme indésirables et qualifiées de "mauvaises herbes". Elles contribuent pourtant grandement à la bonne santé des écosystèmes, en préservant le milieu vivant qui participe lui-même à l'humification du sol, étape

décisive pour un bon équilibre de ce dernier. Ainsi, des prairies sauvages, des pelouses rases et autres friches à hautes herbes tendent à disparaître de nos espaces ruraux, voire des alentours de nos lotissements. Car même si les nouvelles directives "Zéro phyto" (Loi Labbé) sont au cœur d'un vaste programme de préservation de nos écosystèmes, il nous est indispensable de comprendre que les espaces naturels sont avant tout nécessaires à la diversité de nos milieux environnants. Les plantes sauvages, sources de nourriture et d'abris pour les insectes, oiseaux, petits et grands mammifères, sont bien source d'équilibre de nos sols, empêchant leur lessivage, retenant les talus tout en absorbant les eaux de ruissellement trop abondantes.

Chardonneret élégant se nourrissant de graines de cardère sauvage *Dipsacus fullonum*.
© Dominique Deffner/Biosphoto



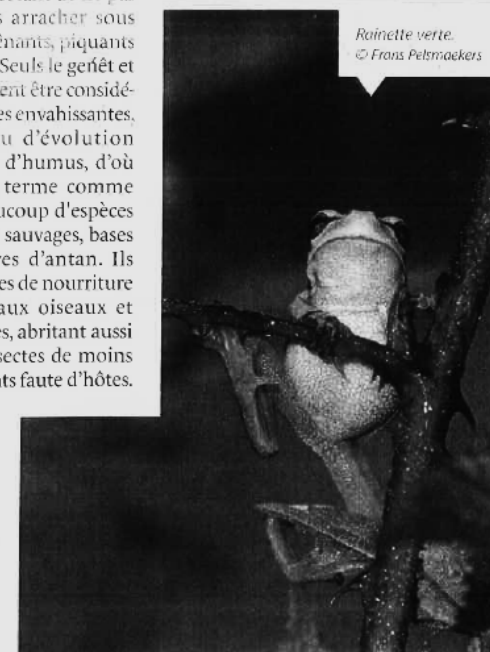
Apprenons à sauvegarder les plantes sauvages

En conservant et respectant à tout prix les espèces sauvages suivantes : bourrache, bouillon blanc, camomille sauvage, mauve sylvestre, bourse à pasteur (dite indésirable, pourtant excellente en salade), ortie (riche en vitamines C), chardon, bardane, achillée, ronce, lierre, fenouil sauvage et, plus au sud, hysope, thym, serpolet, sarriette, lavande sont toutes des plantes médicinales indicatrices de la nature des sols dans lesquels elles prospèrent à l'état naturel. Elles sont source de nourriture pour bien des insectes (chenilles en particulier dont beaucoup d'oiseaux se nourrissent) et sont appréciées

par la plupart des passereaux quand elles sont en fruits (graines ou baies).

Les arbustes indigènes ne sont pas en reste. Issus de nos écosystèmes, il est important de ne pas les éliminer, les arracher sous prétexte d'être gênants, piquants ou envahissants. Seuls le gerfêt et le genévrier peuvent être considérés comme espèces envahissantes, engendrant peu d'évolution du milieu faute d'humus, d'où un sol stérile à terme comme pour le pin. Beaucoup d'espèces sont des fruitiers sauvages, bases de nos confitures d'antan. Ils restent des mannes de nourriture indispensables aux oiseaux et animaux sauvages, abritant aussi de nombreux insectes de moins en moins fréquents faute d'hôtes.

Ratnette verte.
© Frans Peltsmaekers



BON À SAVOIR

La loi Labbé 2017 Zérophyto prône l'arrêt des pesticides dans les espaces verts publics et privés. Des labellisations sont en cours dans les espaces privés (Refuges LPO) voire dans certains vignobles bio (Jaboulet). Mais il faudrait aussi que les défrichages raisonnés des sentiers du littoral soient de mise. Eugène Riguidel, navigateur écologiste, le demande à son ami sénateur Joël Labbé.

*La fin des jachères, imposée par la PAC en 2008-2009, a accentué l'effondrement massif des populations d'oiseaux et d'insectes depuis 25 ans.

Illustration coccinelle à sept points. © Chris Shields (rsfb-images.com)

Suite ANNEXE 1

Prairie fleurie devant une grange. Un mélange fleuri d'annuelles est favorable à des butineurs généralistes, comme les abeilles et les syrphes, mais il doit être ressemé tous les ans. © Jean-Michel Groult/Biosphoto



Aubépine, églantier, noisetier, prunellier, sorbiers, sureau noir, cerisiers et poiriers sauvages sont essentiels aux oiseaux frugivores, favorisant leur nidification. Les supprimer détruit de nombreux habitats naturels pour eux ! Faites-le savoir ! Un jardin n'est pas non plus une pièce extérieure de la maison. Profitons de cet espace de verdure pour le diversifier au maximum : flots d'herbes folles, massif de fleurs sauvages, bandes herbacées, arbustes indigènes et mare naturelle sont autant de "patch" de nature qui feront le bonheur des insectes et des oiseaux.

Les pelouses ouvertes et prairies fleuries à trèfle, cardamine des prés, lotier corniculé, centaurees et autres nombreuses poacées (graminées) servent les verdiers d'Europe, les serins cini, les chardonnerets élégants, pinsons des arbres, tourterelles et pigeons... particulièrement dans les périodes de mise à graine, en fin d'été.

Les prairies sauvages à pissenlit, ortie, plantain, cardère, vesce, ombellifères (apiacées) attirent les insectes (mille-pattes, araignées, chenilles, sauterelles) dont se nourrissent ensuite batraciens, reptiles, mammifères et oiseaux comme les pinsons des arbres, les chardonnerets élégants, les bruants jaunes, zizi et des roseaux mais aussi moineaux et linottes mélodieuses.

Les fleurs d'automne (chicorée sauvage, mauve, solidago, aster, tournesol) sont tout aussi utiles en fin de saison pour les granivores ainsi que la cardère, presque disparue, qui sert d'abreuvoir aux oiseaux.

DEVENIR REFUGE LPO

Vous souhaitez faire de votre jardin ou terrain, petit ou grand, un paradis pour les oiseaux, la nature et votre entourage ? Demandez la documentation gratuite sur les Refuges LPO en écrivant à : LPO Service Refuges - Fonderies Royales - 8 rue Dr Pujos - CS 90263 - 17305 Rochefort Cedex ou au 05 46 82 12 34. Créez votre Refuge en ligne : <http://monespace.lpo.fr>. Retrouvez les différentes offres concernant les Refuges LPO sur notre site www.lpo.fr

EN PRATIQUE

- Conserver les prairies sauvages : fauchage éventuel (elles évoluent lentement, en 5 à 10 ans) tardif avant l'hiver.
- Planter des haies sauvages mixtes de façon aérée (1 plant / 2 à 3 m).
- Tailler légèrement en hiver en évitant les périodes de nidification (de février à mai), et en conservant à leur pied une bande enherbée pour favoriser le cycle des insectes.
- Préserver au maximum fruitiers anciens, vieux arbres (chênes en particulier), murets en pierres sèches, ronciers, marais à roseaux afin de voir revenir sittelles, pics, fauvettes, mésanges et autres espèces rurales ou de milieux ouverts.
- Fertiliser uniquement au compost les vieux fruitiers.
- En espace restreint, planter des grimpances utiles aux oiseaux (glycine, chèvrefeuille, clématite, liseron, lierre).
- Laisser des abris à insectes naturels (fagots, paille sèche) et à escargots ou araignées (tuiles, planches de bois) pour les bergeronnettes, rougegorges, troglodytes et autres insectivores.
- Passer aux engrais verts (trèfle, phacélie) utiles au sol et mellifères. Mulcher et conserver un maximum d'îlots végétaux sauvages.

ANNEXE 2



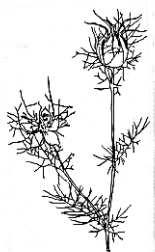
L'Oiseau Magazine n° 133

Refuge LPO

Préservez les petits biotopes, les arbustes et les fleurs sauvages



Autrefois, la connaissance que nous avions du milieu naturel qui nous entourait nous permettait de bénéficier des plantes sauvages environnantes pour leurs bienfaits (alimentation, santé) tout comme les espèces animales sauvages associées et fort diversifiées (mammifères, oiseaux, insectes...), il n'y a pas si longtemps !



Nigelle de damas

Le Jardin de Sauveterre
 Semences de fleurs sauvages
 issues de l'agriculture biologique



Oeillet des sables

Catalogue 2019

Chers amis jardiniers, voici le nouveau catalogue 2019.

Cette année, quatre nouvelles espèces vous sont proposées :

Nigelle de damas, Moutarde des champs, Oeillet des sables et Cussilage pas d'âne et,

un mélange spécial fleurs pour balcon sud nommé Uni à la nature.

Pour les expositions plutôt au nord, le mélange Sauvages comestibles pourra être semé.

Ce nouveau mélange permettra à ceux qui n'ont pas de jardin d'agrémenter le paysage urbain.

Comme chaque année, unissons-nous à la nature, elle apportera réconfort, santé et sera généreuse avec nous tous.

Colette et Jacques

Producteur : Jacques GIRARDEAU
 6 Laboutant 23220 MOUTIER MALCARD
 tél/fax : 05 55 80 60 24
jardindesaudeveterre@gmail.com jardindesaudeveterre.com

n° Siret 413 409 947 00012

envoi gratuit de notre catalogue sans image
 et contre 7,40 € pour le catalogue avec ses 8 planches couleurs (port compris)

fleurs des champs et des moissons

Que ce soit dans un jardin ou à plus grande échelle dans un champ, ces fleurs sont principalement des annuelles. Elles aiment les sols régulièrement retournés, ameublés, sarclés et assez fertiles.

Qu'est ce qu'une annuelle? C'est une plante dont le cycle germination, croissance, floraison, fructification et mort dure moins de 12 mois.

Important: Chaque année après leur floraison, si vous voulez les perpétuer, laissez les graines en place, grattez et tassez le sol pour favoriser leur levée.

BLEUET DES CHAMPS, *Cyanus segetum* (*Centaurea cyanus*), annuelle de 60 cm, fleur bleu intense, 5-9, **S**, sol bien drainé assez riche et meuble, messicole à sauvegarder, champ, rocaille. R-20°. But. Ab. Coc. Oi. Med.

CAROTTE SAUVAGE, *Daucus carota*, bisannuelle de 60 cm, belle ombelle de fleurs blanches, 6-9, **S/MO**, sol perméable ± sec et ± riche, champ, jachère, prairie, chemin. But. Oi. Med. Com. Mt.

CHARDON MARIE, *Silybum marianum*, annuelle à bisannuelle d'1m, fleurs purpurines en gros capitule solitaire, joli feuillage ondulé et veiné de blanc, 4-8, **S**, sol meuble drainé et riche, champ, jardin, rocaille, jachère. R-15°. But. Ab. Pap. Oi. Med. Com.

COQUELICOT, *Papaver rhoeas*, annuelle de 50 cm, grands pétales de fleurs rouges, 4-7, **S**, sol drainé riche et meuble, messicole, champ, jachère, talus. R-30°. But. Ab. Oi. Med. Com. Tox. Mt.

LIN USUEL, *Linum usitatissimum*, annuelle de 60 cm, fleurs lilas-bleuté et lumineux, 5-8, **S/MO**, sol riche assez frais, jardin, champ, talus. R-5°. But. Ab. Oi. Med. Com. Mt.

LUZERNE ou ALFALFA, *Medicago sativa*, vivace de 50 cm, fleurs bleu-violet en grappe, 5-9, **S**, sol bien drainé, meuble et assez riche, champ, jachère, chemin, cultivé en engrais vert. R-25°. But. Ab. Med. Com. Mt.

MARGUERITE DOREE, CHRYSANTHEME DES BLES, *Glebionis segetum* (*Chrysanthemum segetum*), annuelle de 60 cm, marguerite jaune, 3-8, **S**, sol drainé non calcaire et meuble, messicole, champ, Pap. Ab. But

MATRICIAIRE CAMOMILLE *Matricaria chamomilla* (*M. recutita*, *C. recutita*) annuelle de 40cm fleur blanche à coeur jaune parfumée, 5-8, **S**, sol drainé non calcaire meuble et riche, messicole, champ, jachère. But. Med. Com.

MOUTARDE DES CHAMPS, *Sinapis arvensis*, annuelle de 60 cm, fleurs jaunes, 4-10, **S**, sol ± argileux, assez riche, champs, jachère, chemin, R+5°. But. Ab. Oi. Com. Mt.

MUFLIER DES CHAMPS, *Misopates orontium* (*Antirrhinum orontium*), annuelle de 40 cm, grappe de fleurs roses, 4-9, **S/MO**, sol sablonneux et ± acide, champ, messicole à sauvegarder, jardin, jachère, murs. But.

NIELLE DES BLES, *Agrostemma githago*, annuelle de 80 cm, fleurs rose-pourpre, 5-8, **S**, sol ± drainé, meuble et riche, messicole à sauvegarder, champ. R-25°. But. Tox. Mt. **5g(400s)**

SALSIFIS DES PRES, *Tragopogon pratensis*, bisannuelle de 70 cm, fleurs jaune solitaire et belles aigrettes de graines, 5-7, **S**, sol frais à sec et riche, champ, prairie, chemin, près, rocaille, lux. R-25°. Ab. But. Med. Com.

SARRASIN, *Fagopyrum esculentum*, annuelle de 60 cm, fleur blanc rosâtre en panicule, tige rougoyante en automne, 6-9, **S**, sol frais acide même pauvre, champ, cultivé en engrais vert. R+5°. But. Ab. Oi. Med. Com. Mt.

SOUCI DES CHAMPS, *Calendula arvensis*, annuelle de 30 cm, petites fleurs jaune-orange, 5-10, **S**, pionnière de sol chaud meuble et ± pauvre, rocaille, champs, jachère, vigne. R-15°. But. Med. Com. **2,5g(250s)**

Jachères fleuries

Les fleurs des jachères sont essentiellement des bisannuelles spontanées de nos campagnes.

Elles apprécient les sols remués et irrégulièrement nettoyés.

Qu'est-ce qu'une bisannuelle ? Elle forme sa rosette de feuilles avant l'hiver, fleurit durant l'été suivant et meurt après avoir dispersé ses graines. Les bisannuelles ont une durée de végétation de moins de deux ans.

ALYSSON BLANC, *Berteroa incana* (*Alyssum incanum*) bisannuelle à vivace de 60 cm, petites fleurs blanches sur longue tige grêle, 6-10, S/MO, sol drainé et riche, jachère, rocaille, talus.

ANTHEMIS DES TEINTURIERS, *Cota tinctoria* (*Anthemis tinctoria*), vivace de 50 cm, marguerite jaune d'or très florifère, 6-8, S, pionnière de sol drainé et chaud, prairie maigre, jachère, rocaille

BARBAREE COMMUNE ou CRESSON D'HIVER, *Barbarea vulgaris*, bisannuelle de 70 cm, fleurs jaune vif, 4-7, S/MO, sol argileux ± frais et assez riche, jachère, lisière, prairie. R-20°. But. Ab. Com. Mt.

BOUILLON BLANC, *Verbascum thapsus*, bisannuelle d'1,50m, grande fleur jaune en épi dense et laineux, 6-9, S, sol drainé riche et chaud, jachère, talus, chemin

BUGLOSSE OFFICINALE, *Anchusa officinalis*, bisannuelle à vivace de 40cm, fleur violette en forme de crosse, 3-8, S, sol léger assez sec, jachère, talus, rocaille, R-25°. But. N2. Med. Mt

CAMPANULE CARILLON, *Campanula medium*, bisannuelle de 50 cm, grappe de grandes clochettes bleu-violet, 5-8, S, sol drainé riche même calcaire, rocaille, jachère, lisière dégagée, R-10°. But. Ab.

CHICOREE SAUVAGE, *Cichorium intybus*, bisannuelle d'1,20m, capitule de fleurs bleu ciel, 5-10, S/MO, tous sols frais à peu sec et ± riche, jachère, prairie, talus. R-35°. But. Ab. Oi. Med. Com. Mt.

COMPAGNON BLANC, *Silene latifolia* subsp *alba* (*Melandrium album*) annuelle à bisannuelle de 50 cm, fleurs blanches 5-10, S, sol drainé et riche, jachère, champ, lisière, chemin, R-20°. Coc. Pap. But. Mt.

LINAIRE COMMUNE, *Linaria vulgaris* (*Antirrhinum linaria*), vivace de 40 cm, épi de fleur jaune-orangé muni d'éperon, 5-10, S, sol bien drainé assez sec et riche, jachère, rocaille, chemin, talus, R-15°. But. Pap. Med. Mt.

MELILOT BLANC, *Trigonella alba* (*Mellilotus alba*), bisannuelle d' 1,20 m, petites fleurs blanches en long épi dressé, 6/9, S, sol bien drainé, jachère, chemin, champ, talus, rocaille. But. Ab. Med. M

MELILOT OFFICINAL, *Trigonella officinalis* (*M. officinalis*), bisannuelle de 70 cm, petites fleurs jaunes odorantes en long épi, 6-8, S, pionnière des sols bruts assez sec et riche, jachère, champ, talus.

ONAGRE DE LAMARCK, *Oenothera glazioviana* (*O. erythrosepala*) bisannuelle d'1,20m, longue hampe de grandes fleurs jaunes, 6-9, S, sol sec à peu frais, jachère, remblais, dune.

PLANTAIN MAJEUR, *Plantago major*, vivace de 30 cm, fleurs blanchâtres en long épi, 6-10, S/MO, sol argileux ± frais même riche, jachère, chemin, prairie, R-25°. But. Oi. Med. Com. Mt

RESEDA DES TEINTURIERS OU GAUDE, *Reseda luteola*, bisannuelle d'1,20m, fleurs jaunâtres long et fin épi, 6-9, S, sol sec assez riche, jachère, rocaille, dune.

SAUGE SCLAREE, *Salvia sclarea*, bisannuelle de 80 cm, grande fleur lilacée parfumée très décorative, 5-9, S, sol bien drainé et assez riche, rocaille, murs, R-20°. But. Ab. Med.

VIPERINE COMMUNE, *Echium vulgare*, bisannuelle de 80 cm, fleurs bleu-violet en grappe sur tige dressée, 6-8, S, pionnière de sol drainé, meuble et ± riche, jachère, rocaille, chemin, R-35°. But. Ab. Med. Mt.

photos de fleurs sauvages en set de table

Nos sets de table reprennent les 8 planches couleurs A4 de fleurs sauvages du catalogue couleur.

4 SETS DE TABLE différents au format A3 : **18€ les 4 sets de table A3** port compris

4 SETS DE TABLE différents au format A4 : **12€ les 4 sets de table A4** port compris

nos tarifs de semences et de plants

de la SEMENCE en SACHET D'ESPECES : 3,90 € le sachet

Les quantités de graines par sachet varient d'0,25g à 5g suivant leurs grosseurs.

de la SEMENCE en SACHET DE MELANGE : 15 mélanges composés uniquement de fleurs sans graminée.

mélange de 2g : 3,90€ le sachet (uniquement mélanges pour balcon)

mélange de 5g : 7 € le sachet (pour 2 à 3m² de semis)

mélange de 25g : 14,50 € le sachet (pour 8 à 12 m² de semis)

mélange de 50g : 24 € le sachet (pour 15 à 25 m² de semis)

des plants en RACINES NUES (RN) : 5,20 € le lot de 3RN.

Les racines nues sont disponibles par lot de 3 plants par espèce.

Au catalogue, **8 espèces** sont en vente en racines nues.

Attention, commande minimale de **12 RN**, livraison uniquement en France.

Les expéditions de RN sont assurées d'**octobre à novembre** et de **mars à avril**, hors période de gèle.

quelques livres conseillés

Des fleurs sauvages dans mon jardin de B. Lapouge-Déjean et S. Lapouge, éditions Terre vivante 2017 ;

Plantes comestibles, cueillette et recettes des 4 saisons, éditions Debaisieux 2016;

Les plantes de Dordogne et départements limitrophes de B. N.Bédé et Martegoute, éditions Bacofin 2015;

Les plantes par la couleur du Dr. T. Schauer et C. Caspari, éditions Delachaux et Niestlé 2014;

Loger et abriter les insectes au jardin de V. Albouy et A. Fouquet, éditions Delachaux et Niestlé 2014;

Plaidoyer pour les mauvaises herbes de Vincent Albouy, éditions Edisud 2011;

Prés fleuris et autres mélanges de fleurs sauvages d'A. Peeters, éditions Ulmer 2010;

Aménager un jardin pour les papillons de D.Descamps et M.Renard, édition Ulmer 2010;

Le sol, la terre et les champs de C et L Bourguignon, éditions Sang de la terre 2009;

Jardinez avec les insectes de Vincent Albouy, éditions de Terran 2009;

Guide des fleurs sauvages de Blamey et Fitter, éditions Delachaux et Niestlé 2009;

Quelle est donc cette fleur? De Dietmar Aichele, éditions Nathan 2008;

Coccinelles primevères mésanges... de D.Pépin et G.Chauvin, éditions Terre Vivante 2008;

Jardinez avec la nature de Vincent Albouy, éditions Edisud 2007;

Les insectes amis de nos jardins de Vincent Albouy, éditions Edisud 2007;

Toute les fleurs de Méditerranée de Blamey et Grey-Wilson, éditions Delachaux et Niestlé 2006;

Guide des chenilles d'Europe de Cartes et Hargreaves aux éditions Delachaux et Niestlé 2005;

Le jardin naturel de Vincent Albouy, éditions Delachaux et Niestlé 2005.



Fiche de conformité relative au risque de happement : broyeur-déchiquteur de branches

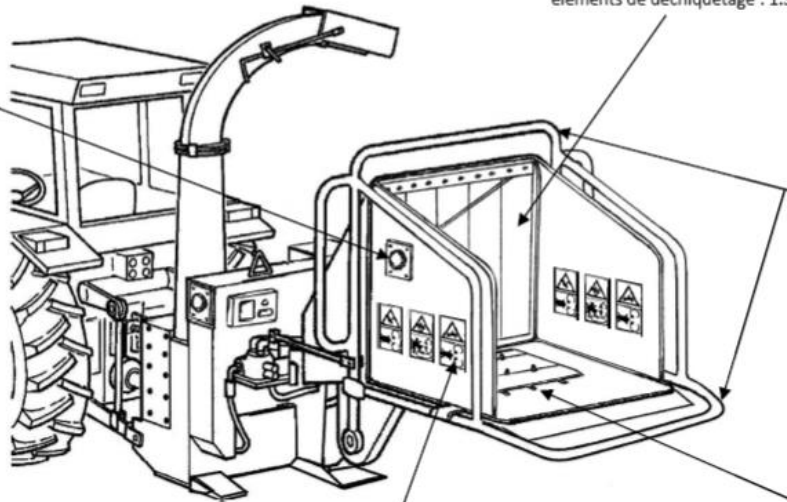
Références numérotées : code du travail, article R 4312-1, annexe I (exigences essentielles de sécurité)

Consulter la notice d'instructions pour bien comprendre le fonctionnement de la machine : 1.1.2.c) et 1.7.4

① Respecter les dimensions prescrites, relatives à la hauteur et à la profondeur de la goulotte d'alimentation : 1.3.7, 1.3.8.2 et 1.4.3

② Si le broyeur n'est pas équipé de rouleaux d'alimentation, s'assurer de la présence de dispositifs d'arrêt qui stoppent instantanément les éléments de déchiquteur, ou alors s'assurer de la présence d'un dispositif qui, à l'arrêt, empêche l'accès direct aux éléments de déchiquteur : 1.3.7, 1.3.8.2, 1.4.1 et 1.4.3

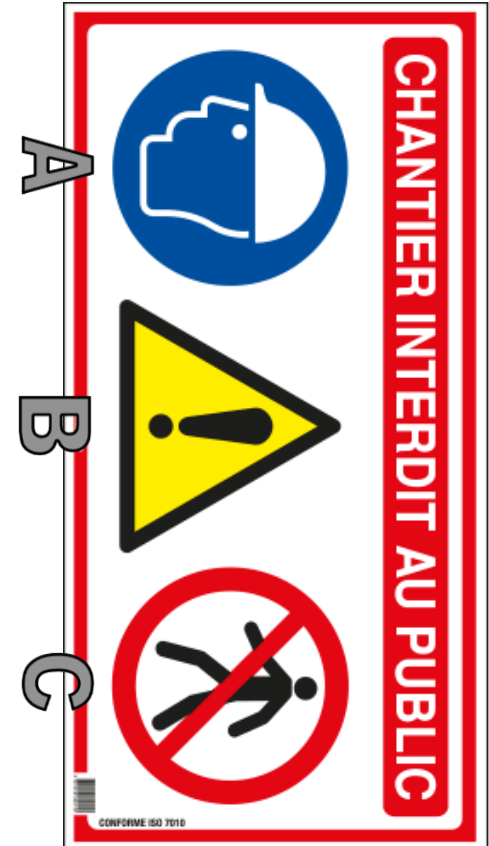
⑥ S'assurer de la présence d'arrêts d'urgence sur la machine : 1.2.4.3

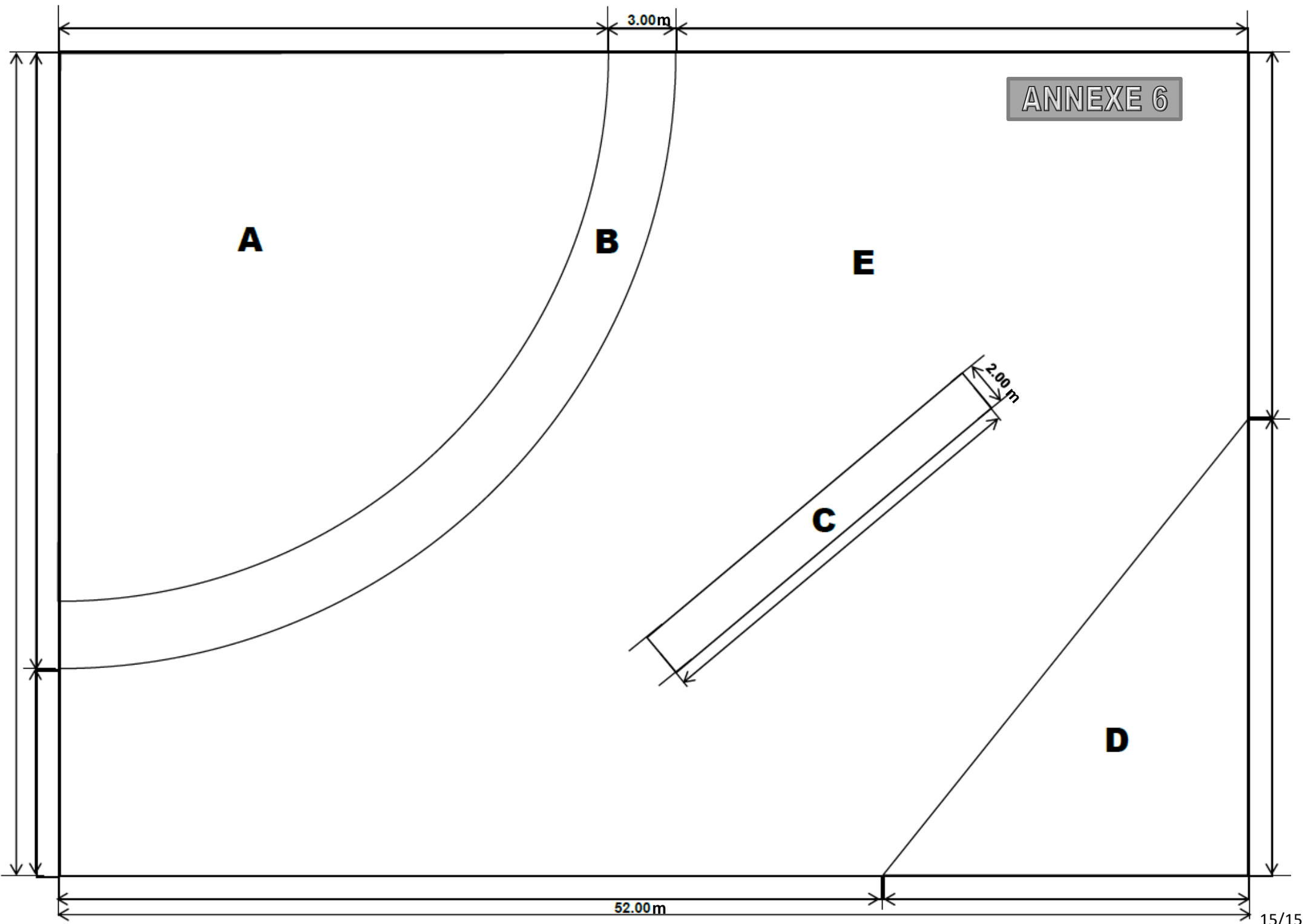


③ Veiller à la présence et au bon fonctionnement de la barre de sécurité (ou d'un dispositif équivalent) : 1.3.7, 1.3.8.2, 1.4.1 et 1.4.3

⑤ S'assurer de la présence des pictogrammes de sécurité aux emplacements indiqués : 1.7.1

④ Au travail, s'assurer de la mise à disposition d'un outil spécialement conçu pour pousser le bois au fond de la trémie, ou alors, veiller à ce qu'un convoyeur d'alimentation soit installé dans la goulotte : 1.1.2.e), 1.3.7, 1.3.8.2, 1.4.1 et 1.4.3





ANNEXE 6

A

B

E

C

D

3.00m

2.00m

52.00m

15/15